

DEC131931DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Jean-Pierre Briot, directeur du bureau du CNRS « Brésil » implanté à Rio

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°121465DAJ du 26 avril 2012 portant nomination de M. Jean-Pierre Briot aux fonctions de directeur du bureau du CNRS « Brésil » implanté à Rio ;

Vu le projet de convention de création du laboratoire international associé (LIA) « Assemblage et structure de complexes macromoléculaires qui participent à la synthèse de la paroi bactérienne et à la virulence » (BACWALL) entre le Laboratorio Nacional de Biociencias de l'Etat de São Paulo, le Centro Nacional de Pesquisa em Energia e Materiais Brésil, l'université Joseph-Fourier Grenoble I, le Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives et le CNRS,

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à M. Jean-Pierre Briot, directeur du bureau du CNRS « Brésil » implanté à Rio, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention de création du LIA « Assemblage et structure de complexes macromoléculaires qui participent à la synthèse de la paroi bactérienne et à la virulence » (BACWALL) entre le Laboratorio Nacional de Biociencias de l'Etat de São Paulo, le Centro Nacional de Pesquisa em Energia e Materiais Brésil, l'université Joseph-Fourier Grenoble I, le Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives et le CNRS.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 24 juin 2013

Alain Fuchs